



Centre des Finances Publiques Prado-Borde
22 rue Borde 13008 Marseille
Gestion Publique : Tél. 04 91 17 92 06 - Fax. 04 91 17 92 33
Filière Fiscale : Tél. 04 91 17 97 67 - Fax 04 91 17 97 79
Adresse Aix-en-Provence
Centre des Finances Publiques
3 allée d'Estienne d'Orves 13087 Aix-en-Provence cedex 2
cgt.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr
www.financespubliques.cgt.fr/13/

24/11/2011

CAPL D'AFFECTIONS DANS LES SIP SADI CARNOT ET ST. BARNABE Déclaration liminaire des élus CGT Finances Publiques 13 Compte rendu des CAP locales A, B et C

Déclaration liminaire de la CGT

Monsieur le Président,

Les Cap locales de la DRFIP 13 se réunissent aujourd'hui notamment pour affecter les agents des Trésoreries de Marseille 3/14 et Marseille 2/15/16 aux Services Impôts des Particuliers du centre des finances publiques de Sadi Carnot.

Caractérisé par la mise en place d'un accueil unique pour 5 arrondissements de nos quartiers nord, ce projet validé par la Mission Relations Usagers constitue non seulement un défi à l'entendement mais aussi un mépris total pour les agents de nos services et les contribuables.

L'administration a en effet décidé de concentrer sur un point d'entrée unique l'ensemble des contribuables des 2ème, 3ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements de Marseille, nos quartiers nord.

Comment ignorer que ces arrondissements sont ceux où habitent plus de **225 000 marseillais parmi les plus pauvres de notre ville ?**

Comment ignorer que la population de ces arrondissements, de nos quartiers, est celle qui connaît les plus grandes difficultés dans une ville où les écarts de richesse sont parmi les plus contrastés ?

Quelques exemples peuvent illustrer nos propos:

Pour les 2ème, 3ème, 14ème, 15ème et 16ème ards, sur 224693 habitants (2006), **60% résident en zone urbaine sensible, soit 165776 habitants.**

30% des habitants de ces arrondissements sont bénéficiaires de la CMU.

Le taux de chômage atteint des sommets: dans le quartier des Crottes dans le 15ème, le taux de chômage c'est 44%, du côté des Grands Carmes dans le 2ème, c'est 41%, à St. Mauront, la Vilette ou St Lazare dans le 3ème, c'est 32 ou 33 % de taux de

chômage...

Avec 30% de foyers imposés sur le revenu, le 3ème arrondissement est le plus pauvre de Marseille. Les autres arrondissements sont ils vraiment plus riches avec... 34% de chômage dans le 2ème, 35% dans le 14ème, 32% dans le 15ème et 41% dans le 16ème ?

Enfin, dans le 3^e arrondissement, le revenu fiscal médian est d'à peine 7 316 euros par Unité de Consommation. Les ménages du 2^e arrondissement sont à peine moins pauvres, en approchant les 9 000 euros de revenu médian. Ceux des 14^e et 15^e ont un revenu fiscal de référence inférieur à 10 000 euros.

Ces chiffres, ce sont ceux de l'INSEE.

- Il nous semble en effet important de les rappeler, tellement il est notoire et reconnu que ce projet de SIP sur le site de Sadi Carnot va générer une densification des flux de fréquentation hors normes sur cet unique guichet fiscal pour ces 5 arrondissements.

Pour compléter nos propos, regardons aujourd'hui ce qui se produit sur le site de Borde (SIP 1/5/6/8) avec des journées d'accueil qui dépassent les 1000 contribuables/jour reçus en septembre, octobre ou novembre, (plus de 1200 le 14/11/2011!). Nos collègues de l'accueil de Borde puisent aujourd'hui sur leurs réserves physiques et psychiques pour tenir encore le coup et faire face.

Mesdames et Messieurs de la Direction locale, pensez vous qu'ils tiendront encore longtemps ?

Pour le futur SIP de Sadi Carnot, qu'en sera t il de la fréquentation journalière et de la gestion des

flux de contribuables ?

D'autres chiffres existent, notamment ceux qui révèlent la fréquentation des Trésoreries 3/14 et 2/15/16 et de l'accueil actuel, mais ces chiffres sont ceux de la DRFIP 13 et de toute évidence, il est plus difficile de les obtenir.

Au demeurant, nous savons tous que la fréquentation du futur guichet unique va battre tous les records sur Marseille.

Ces chiffres sont tellement exorbitants et révélateurs qu'ils hypothèquent à eux seuls la viabilité de cette restructuration de nos services.

Au motif d'une gestion des flux de fréquentation rendant le quotidien impossible, rappelons ici que la **mobilisation des agents a permis la scission de l'accueil unique initialement prévu sur Prado Borde** pour les SIP 1er,5/6ème, 8ème,7/10ème et 9ème arrondissements..

Qu'en sera-t-il demain pour Sadi Carnot ?

La CGT l'a dit, écrit et répété: le propre du service public c'est de garantir l'égalité d'accès et de traitement des usagers et contribuables et de s'adapter aux réalités géographiques, socio-économiques et fiscales.

Aussi, la déclinaison mécanique du cadrage général des restructurations liées à la création du guichet fiscal unifié et aux SIP apparaît pour Sadi Carnot pour ce qu'elle sera: **une aberration bureaucratique justifiée par des logiques de rentabilité financière.**

L'ancien n°2 de la DSF Marseille avait déclaré le 15/09/2009 au sujet de l'accueil transversal « pur impôt » de Sadi Carnot: « *A Sadi Carnot, les agents étaient volontaires, ils ont tous été cramés* ».

Nous le déclarons ici: la CGT Finances Publiques n'acceptera pas que les choix actuels de l'administration puissent entraîner, avec un risque réel d'amplification et d'intensification, des conséquences dévastatrices pour la santé des agents.

Nous avons débuté cette déclaration liminaire par un rappel sur la situation socio-économique de la population concernée par le périmètre du SIP.

Cela semblera une lapalissade mais il nous semble important de le rappeler: les contribuables qui viennent à nos guichets sont ceux qui ont des problèmes ! Et c'est aussi les plus fragiles qui ont le plus besoin de services publics !

Et c'est face à des contribuables en grande précarité, que dès le 1er décembre, vous allez mettre en place le SIP Sadi Carnot **dans un espace contraint, sous dimensionné, avec en première**

ligne les agents de la DRFIP 13.

Avec la création du SIP, le sujet n'est pas l'intégration des agents de la gestion publique au sein de la communauté des agents de la structure fiscale.

Le vrai sujet, c'est le transfert de la mission recouvrement et les conditions d'exercice de tous les agents du SIP. Car ce transfert va changer la nature de la réception transversale qui était pré-existante sur le site.

Population pauvre, flambée des impôts locaux sur Marseille, effets dévastateurs de la crise économique, formation insuffisante des agents, il ne va plus s'agir seulement de renseigner, d'expliquer, de vérifier l'assiette mais **de faire payer les impôts.**

Face à ce projet cynique qui consiste à organiser un service public low-cost pour des contribuables peu « rentables », **comment expliquez vous que la direction locale n'ait trouvé aucun, nous disons bien aucun, agent de l'ex-Trésor pour être volontaire dans l'équipe d'accueil dédiée ?**

Allez vous utiliser les inspecteurs du service comme au SIP de Borde, en voltigeurs au milieu de la foule des contribuables, pour calmer les esprits dans la file d'attente, pour permettre à la future Maman ou à la personne trop âgée pour attendre debout d'être reçu plus rapidement, pour intervenir et éviter, voire séparer des contribuables qui s'invectivent et en viennent aux mains ?

La CGT Finances Publiques a rencontré tous les agents du futur SIP.

Au delà du ressenti qu'ils ont exprimé, celui d'avoir été dupés dans les groupes de travail, celui d'être bringuebalés au motif que la fin justifie les moyens, celui de n'avoir pas été écoutés, les agents ont des revendications.

Ils exigent:

la fin de l'identification nominative -nom/prénom- pour les agents d'accueil et

la mise en place d'un guichet adapté et protégé en première réception pour le recouvrement contentieux.

En effet, c'est en période de recouvrement forcé - ATD, Saisies – que les risques de violences à leur rencontre sont les plus élevés. Récemment à la Trésorerie des amendes, un incident très violent s'est produit. Cet incident a nécessité l'intervention de la BAC (Police). **Tous les agents ont convenu que l'espace protégé (vitre blindée) avait permis d'éviter le pire.**

Face au risque réel de violence verbale et physique, la DRFIP 13 n'a pas le droit de mettre en danger la santé des agents.

Nous vous demandons de prendre des dispositions immédiates pour la création de cet espace dédié au recouvrement contentieux.

Vous choisissez une organisation du travail qui n'est pas neutre et qui représente un risque pour les agents. Il est bien évident que la CGT ne restera pas neutre en cas d'incident.

Mais ce que nous voulons absolument c'est que la direction locale mette tout en œuvre pour éviter de déplorer des victimes. C'est de votre responsabilité.

Cette revendication est valable pour tous les SIP du département et bien sur pour ceux du site de St. Barnabé.

Enfin, que penser de la suppression d'un emploi de C ou de B à la faveur de la création des SIP Sadi Carnot ?

Vous pensez réellement que les agents de l'ex gestion publique seront trop nombreux dans les SIP ?

La CGT vous demande de maintenir cet emploi, les agents ne comprendraient pas qu'au delà de l'empilement des problèmes que va générer cette restructuration vous puissiez considérer qu'il y a un surnombre dans l'effectif.

Les élus CGT Finances Publiques 13

COMPTE RENDU DES ELUS

Les jours de déménagement ? Même ça, ça pose problème !

2 jours pour déménager et s'installer avant l'ouverture du Sip Sadi Carnot ?

OUI pour la 2/15/16 mais NON pour la 3/14...

A la demande des agents, les élus CGT ont demandé à la direction locale d'accorder à la Trésorerie de Marseille 3/14 la possibilité de fermer au public les 29 et 30 novembre pour permettre le déménagement et l'installation au SIP; la direction locale dit toujours NON.

L'argument mis en avant par la direction locale est qu'elle ne disposerait pas des équipes techniques suffisantes pour installer le SIP 3/14 et le SIP 2/15/16 les 29 et 30 novembre !

L'administration accorde donc 2 jours de fermeture à la Trésorerie 2/15/16 (le SIP 2/15/16 aura en charge l'accueil commun) et envisage après transfert des agents de la Trésorerie de Marseille 3/14 à l'accueil commun de ne pas ouvrir le service

« gestion » du SIP 3/14 le 1er décembre !!!

Cela a pour conséquence que les collègues désignés « malgré-eux » pour faire partie de l'accueil ne pourront pas contacter le back office du Sip 3/14 si le dossier d'un-e contribuable devait le justifier !

En réponse à l'intervention CGT, l'administration affirme que 80% (!?) des questions à l'accueil primaire sont des questions simples ! Balancer ce type de réponse alors que l'accueil Sadi Carnot va connaître la pression des grands fonds, ce n'est pas sérieux ! Quelle désinvolture alors que les agents seront dans le dur dès le 1er décembre.

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre... Il va falloir que les agents augmentent le volume !

Sur la mise en place d'une espace sécurisé dédié au recouvrement contentieux...

Un guichet sécurisé, c'est ce qu'exigent les agents et c'est le minimum que l'administration doit mettre en œuvre pour **garantir la sécurité physique des agents lors des campagnes de poursuites en vue du recouvrement.**

L'administration prend un air contrit... consciente des risques... mais ne propose rien sauf de la commiseration !

De la commiseration ou de la pitié, ce n'est pas ce que demandent les agents avec la CGT : ce que nous demandons, c'est que l'administration agisse et mette en place un espace « dédié » au recouvrement

contentieux pour l'accueil généraliste !

Et l'administration, le doigt sur la couture du pantalon (le cadrage national des SIP ne prévoit pas cet « espace ») de nous assurer du soutien juridique des agents en cas de violence...!!! A la bonne heure ! Convenons que c'est bien le minimum !

Mais ce que veulent les agents, c'est éviter de subir d'éventuels actes de violence.

Nous l'avons dit et écrit, l'administration le sait : elle va exposer des agents à des risques de violences verbales et physiques.

Sur les SIP de Sadi Carnot, une chose est sûre : le

principe de précaution, l'administration ne le connaît pas ! Peut être envisage-t-elle des vigiles à

demeure ? Décidément oui, Là aussi, les agents **vont devoir hausser le ton !**

Sur l'identification nominative au guichet

Embarras de l'administration. Là aussi, une question de sécurité pour les agents face aux risques éventuels. Mais ce ne serait pas le 1er service en France à revenir sur cette mesure. Alors ?

Sur les flux de fréquentation au guichet unique des SIP et leur gestion

Ce fut un moment du débat de la Cap locale (direction/cgt) où nous avons entendu tout et son contraire, voire n'importe quoi.

Ce constat est terrible car il illustre une fois de plus, que la fin (création des Sip 2/3/14/15/16 au 1/12/2011) justifie les moyens (opacité et plans sur la comète).

L'administration a affirmé que la fréquentation serait constante (?), puis que la fréquentation hors norme était conjoncturelle (augmentation des impôts locaux), qu'il y aurait moins de monde (accueil unique = un seul passage au guichet là où avant il y avait 2 trésoreries et un accueil fiscal), puis l'administration a convenu que nos pontes de Bercy avaient du mal à croire les statistiques fournies sur la fréquentation des guichets à Marseille....

Bref, la CGT a rappelé qu'il y avait des statistiques mais que c'était l'omerta. Débattre sur ces questions nécessite une mise en perspective sur plusieurs années pour tirer des analyses correctes. La crise est elle finie ? Y a-t-il le plein emploi, y-a-t-il plus de justice fiscale, allons nous vers des lendemains meilleurs ? Nous connaissons en effet des chiffres de fréquentation « hors normes » à

Marseille et il appartient à la direction locale de convaincre un certain nombre d'incrédules de Bercy de cette réalité ! Depuis le temps, cela aurait dû être fait.

Un seul exemple: à la Trésorerie de Marseille 3/14, plus de 3500 contribuables reçus en septembre, environ 4900 en octobre et certainement plus en novembre ! A la trésorerie de Marseille 2/15/16, c'est du pareil au même. Des pics journaliers supérieurs à 600 personnes ! (veilles d'échéances). Et puis en plus de cela, la fréquentation de l'accueil des centres des impôts de Sadi Carnot...

La direction locale d'affirmer que « le » contribuable ne viendra plus qu'une fois au lieu de 2 fois puisque tout est regroupé.

C'est une supercherie. Le contribuable viendra autant de fois qu'il a des problèmes ou des obligations (délais de paiement, poursuites, etc.), et le temps passé sur chaque dossier (assiette + recouvrement) sera plus long !

Rappelons encore une fois que les luttes des agents ont conduit à la scission de l'accueil unique initialement prévu sur Prado Borde. Mais c'est vrai qu'à Sadi Carnot, l'espace est contraint...

SUR LA CAISSE UNIQUE DE SADI CARNOT

1 caisse et 2 sous caisses.

1 caisse et 2 sous caisses... pour les SIP, les SIE et le PRS.

L'administration affirme que pour les SIE, les paiements en numéraires sont à la marge.(!)

L'administration sait-elle que les SIE ont désormais le recouvrement de la contribution territoriale des entreprises ?

Enfin, sur la question des emplois nécessaires, la direction renvoi cela à un futur Comité technique qui aura à son ordre du jour... des suppressions d'emplois !

Oui elle le sait. Mais pratiquant l'autosuggestion, elle affirme qu'il n'y aura que très peu de paiement en espèces.

Plutôt que l'autosuggestion, nos décideurs devraient s'immerger à l'accueil et à la caisse des futurs SIP.

A quand des hauts fonctionnaires d'investigation et de terrain ? Bref, courageux.

TOUS LES SYNDICATS ONT VOTE CONTRE LE TRANSFERT DES AGENTS AUX SIP SADI CARNOT ET ST. BARNABE



**Qui vous soutient ? Qui vous défend ?
Plus nombreux pour être plus forts,
Rejoignez la CGT Finances Publiques 13.**

Adhésion en ligne sur www.financespubliques.cgt/13